

Séminaire "Enseignement supérieur et marché du travail" *Les Notes de Synthèse 2008/3*

Inflation scolaire : pour ou contre ?

Séminaire organisé par le Centre Associé Céreq-Lepii-Upmf et financé par le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Le bien fondé des politiques éducatives qui consistent à augmenter le niveau d'éducation fait actuellement l'objet de débats. Après l'objectif, non atteint, de 80 % de bacheliers, lui succède celui de 50 % de diplômés de l'enseignement supérieur. Ce nombre est légitimé par une projection du Haut Comité pour l'Emploi et l'Éducation à l'horizon 2020 qui s'appuie sur des hypothèses de vieillissement, de départ à la retraite, de répartition sectorielle des emplois... Son défaut est de ne pas prendre en compte le déclassement des diplômés au sein des générations successives. Diverses études récentes montrent que 15 % des jeunes diplômés du supérieur s'insèrent sur de premiers emplois non qualifiés et qu'une fraction reste durablement sur ces emplois. Certains jeunes devraient alors rationnellement renoncer aux études supérieures. Or ce n'est pas le cas. Pour mieux comprendre ces comportements, un détour par les théories économiques sur l'utilité de la formation s'impose.

Se former pour acquérir des compétences

Selon l'hypothèse la plus générale du « capital humain » la formation sert acquérir des compétences et plus on étudie, plus le rendement salarial doit être élevé. Ceci fonde une hiérarchie implicite des niveaux : un Bts vaut plus qu'un Bac qui vaut plus qu'un Cap, hiérarchie qu'il faudrait nuancer en tenant compte du contenu des formations et des spécialités, par exemple du contenu plus ou moins élevé en compétences générales pour des formations supposées de niveau équivalent. Ainsi certains Bac industriels valent plus que certains Bts tertiaires, certains Bts valent mieux que certaines licences ou masters... Selon cette hiérarchie, la dévalorisation peut apparaître relative. Ceci d'autant plus que tous les contenus de formation se sont plutôt, améliorés dans le temps : les enseignements d'aujourd'hui valent ceux d'hier, même si beaucoup ont envie de dire autre chose.

Se former pour signaler des compétences

Selon une seconde hypothèse, le diplôme sert à révéler des compétences et l'école à trier et à filtrer. Si je suis plus malin que mon voisin sans diplôme, je passe un Cap et je signale aux employeurs des qualités supérieures. Dans les années 50, au sein d'une population très peu diplômée, le Cap avait une valeur distinctive. Aujourd'hui, avec une majorité de

bacheliers... les diplômés du supérieur sont de plus en plus nécessaires. Selon cette hypothèse, l'école ne servirait qu'à révéler des capacités innées ou apportées par le milieu social, en accord pour ce dernier aspect avec les théories de la reproduction de Bourdieu qui montre que le capital culturel des enfants des classes sociales aisées facilite leur réussite scolaire.

Enfin, troisième hypothèse des économistes, le diplôme sert à révéler des capacités d'adaptation à l'emploi. Plus le niveau est élevé, plus ces capacités, qui intéressent les employeurs au plus haut point aujourd'hui, sont supposées importantes. Ces capacités sont révélées par des critères multiples, comme le niveau atteint, la réputation des spécialités de formation et de plus en plus du lieu de formation dans le contexte nouveau de classement des établissements universitaires.

Le diplôme, un signal et un critère classant.

Si les jeunes continuent aujourd'hui à se former de plus en plus longtemps, alors que le rendement de la formation diminue, c'est parce que la formation est d'abord un signal et un critère classant. Si le marché du travail absorbait toute l'augmentation des niveaux, il n'y aurait pas de problème : le diplôme ne se dévaloriserait pas, l'évolution de l'offre de diplômés répondrait aux transformations de

structure des emplois. Or, ce n'est pas le cas, même si en quarante ans le nombre de cadres a été multiplié par six, le niveau de diplôme requis pour occuper un même emploi augmente d'une génération à une autre. La dévalorisation est irréversible et la politique de 80 % de bacheliers met le Bac au bas de l'échelle.

L'inflation scolaire : pour ou contre

En lien avec ces constats, des interrogations sur la pertinence des politiques actuelles d'inflation scolaire se font jour. Pour Duru-Bellat¹, l'offre de diplômés augmentant davantage que la demande, les diplômés se dévalorisent car l'échelle de classement se modifie. Ils remplissent alors moins leur rôle social d'affectation à des emplois de niveau donné et contribuent moins à l'égalité des chances. L'alternative serait d'orienter les jeunes de manière plus raisonnée et de développer les filières professionnelles. En revanche, d'après Eric Maurin (2007)², de génération en génération, le système éducatif améliore les destinées individuelles. La démocratisation permet l'accès à des diplômes pour des enfants d'ouvriers qui, certes, gagneront moins que ceux qui avaient les mêmes qualifications dans le passé. A la différence près, que dans le passé, aucun enfant d'ouvrier n'obtenait ces diplômes là.

De la démocratisation à la recherche de la compétitivité : la logique cachée

Le premier objectif de la hausse des niveaux d'éducation était la démocratisation de l'enseignement, même si ses limites apparaissent à travers les inégalités qui

perdurent. "*Le résultat en termes de mobilité sociale est bien maigre*" (Duru-Bellat). Néanmoins la logique actuelle semble autre : la hausse des niveaux d'éducation se poursuit comme réponse à l'impératif de renforcer la compétitivité internationale de la France.

La référence est celle des États-Unis, qui disposent depuis longtemps de 50 % de diplômés du supérieur : 90 % des jeunes atteignent le niveau bac depuis 1950 (Chauvel, 1998³), et un quart des générations nées en 1970 ont obtenu un diplôme de niveau "bac plus quatre" (15 % en France au niveau licence). Ainsi, pour ce pays, les chances d'accès aux emplois qualifiés pour les plus diplômés sont traditionnellement plus faibles. Ces changements d'échelle de valeur ont plusieurs décennies d'avance sur la France.

Un rôle renforcé des diplômes nécessaires, mais non suffisants

En France, au diplôme pour l'égalité des chances correspondait une représentation du type "à tel niveau de diplôme, tel niveau d'emploi". Dans les pays où le nombre de diplômés est depuis longtemps à des niveaux élevés, le diplôme est "nécessaire mais pas suffisant". Il n'est plus qu'un signal de compétences parmi d'autres, attestant certes de capacité d'adaptation. Paradoxalement le développement de la logique « compétence » dans les entreprises aurait pu signifier la fin du diplôme. Le contraire se produit. On n'a jamais autant créé de certifications qu'aujourd'hui, les individus cherchant à multiplier les signaux. ♦

Synthèse réalisée par Isabelle Borrás et Nathalie Bosse (Céreq-Lepii/Upmf), à partir de l'intervention de Philippe Lemistre (Céreq-LIRHE/CNRS): "*Les diplômés se dévalorisent-ils lorsque le nombre de diplômés augmente?*" - séance de janvier 2008. Avertissement : seules les auteures de la synthèse peuvent être tenues responsables d'éventuelles erreurs d'interprétation qu'elles auraient pu commettre.

Pour en savoir plus : <http://lepii.upmf-grenoble.fr/seminaireES>

¹ *L'inflation scolaire, les désillusions de la méritocratie*, Seuil, Paris, 2006.

² *La nouvelle question scolaire, Les bénéfices de la démocratisation*, Le Seuil, Paris, 2007.

³ Valorisation et dévalorisation sociale des titres : une comparaison France – États-Unis, in A. van Zanten (dir.), *L'école, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris.